

Procès-verbal de l'Assemblée Générale de la St-Etienne du vendredi 14.03.2014 à 20h00 Salle Bourgeoisiale de Granges

ORDRE DU JOUR

1. Contrôle des présences
2. Approbation du procès-verbal du 22 mars 2013
3. Comptes 2013
4. Rapport des vérificateurs de comptes
5. Rapport du Président
6. Rapport du G.A.G.S.
7. Nominations statutaires
8. Présentation du projet de la nouvelle école de Granges
9. Information de la Municipalité et réponse aux questions
10. Divers

M. Daniel Nanchen, président de la société, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous les membres présents ainsi qu'aux autorités Municipales représentées par M Olivier Salamin vice-président et député, MM. Pierre Berthod conseiller communal, Jean-Paul Salamin conseiller communal, Pierre Kenzelmann conseiller communal, Mario Rossi député et conseiller communal ainsi qu'aux autorités Bourgeoisiales représentées par M. Bernard Theler président et M. Cédric Pugin vice-président, aux conseillers généraux présents Mmes Laura Salamin, Sandra Renggli-Hitter et M. Anthony Lamon député suppléant, ainsi qu' aux représentants des sociétés locales.

Un moment de recueillement est observé en mémoire des membres disparus durant l'année écoulée ainsi que les personnes décédées lors de l'accident de Sierre.

Personne ne désirant modifier l'ordre du jour, M Daniel Nanchen passe donc au point 1.

1 Contrôle des présences

La liste circule dans la salle. 80 membres sont présents.

Sont excusés : M. Jacques Melly Conseiller d'Etat, Mme Juventa ZenGaffinen Conseillère communale, Mirko Coltro président du Gag's, Mme Rachel Grand, Mme Annick Nanchen, Mme Nicole Salin, M. Didier Aeby, M. Jean Constantin, M. Laurent Constantin, M Paul-Albert Constantin, M. Samuel Fournier, M. Pascal Gini, M. et Mme Alexandre et Geneviève Alberganti, M. et Mme Olivier et Valérie Constantin, M. et Mme Jean-Bernard et Eliane Eggs, M. et Mme Armand et Patricia Freysinger-Constantin, M. et Mme Joseph et Anne-Marie Peronetti.

2 Approbation du procès-verbal du 22 mars 2013

Le procès-verbal 2013, mis à disposition des membres dès 19h30, est approuvé à l'unanimité.

3 Comptes 2013

Présentation des comptes par M. Julien Constantin, caissier :

L'exercice 2013 présente un bénéfice de Fr 658.60 après amortissement comptable du poste "Objets à vendre".

La fortune se monte au 31.12.2013 à Fr 51'601.71

La Fête Dieu a ramené un bénéfice de Fr 1'088.70 et il y a eu une participation aux costumes des écoles pour le Carnaval 2013 pour un montant de Fr 425.90.

4 Rapport des vérificateurs de comptes

Les comptes ont été révisés par MM Stéphane Romailier et Paul-Henri Emery. Ces derniers félicitent le caissier pour la bonne tenue des comptes. Ceux-ci sont approuvés par l'assemblée avec décharge au caissier et vérificateurs.

Comme c'est une année de nomination statutaire, les 2 réviseurs acceptent de renouveler leur mandat pour deux ans.

5 Rapport du Président

M. Daniel Nanchen ne s'étend pas sur toutes les manifestations et actions de la St-Etienne mais relève 3 sujets principaux :

Le plan d'urbanisation du village, de son expansion, et la maîtrise de son développement :

Il parle du développement du village en 40 ans. La barre des 2000 habitants devrait bientôt être atteinte. Il n'y a pas vraiment eu de plan directeur urbanistique, mais un remplissage très diversifié à cause de la forte demande de maisons familiales. Avec une demande en progression continue et une raréfaction des terrains, l'urbanisation se densifie. Le village ne se gère pas comme une ville et les sensibilités sont différentes. En ville, on accepte difficilement un étage de plus, mais dans les villages, on pousse à créer des étages supplémentaires. Il demande donc aux urbanistes et politiques de la commune de redéfinir une vision harmonieuse des nouvelles zones de construction.

Les infrastructures n'ont pas suivi le développement, les routes et chemins sont approximatifs, les trottoirs et abris bus, toujours en attente. L'entretien du village est de plus en plus minimaliste, bien que la population ait triplé en 20 ans. Il demande donc une mise à niveau du service de l'entretien.

Les transports publics :

Pas de changement au niveau des transports publics depuis 25 ans, hormis le Luna bus. Les nouvelles générations et familles qui s'installent à Granges nous sollicitent régulièrement pour l'amélioration des transports publics, c'est pourquoi un groupe pour la réouverture de la gare a été formé. Il relève le manque de volonté politique pour cette réouverture et annonce qu'une pétition a été lancée pour cette réouverture. Il rappelle que RégionAlps connaît un vif succès tout particulièrement dans le Valais central et que comité de cette pétition a le soutien inconditionnel des communes environnantes de la Louable Contrée par l'ACCM et il espère beaucoup avec la nouvelle aggro. Sierre-Sion qui doit nous ouvrir un aménagement des transports publics plus rapide et de meilleure qualité. Il fait également la comparaison avec des villages voisins comme Uvrier et St.Léonard, pour lesquels il y a 3 transports publics différents, mais annonce que nous n'en demandons pas tant.

L'extension de l'école :

Le projet d'extension de l'école évolue positivement après 10 ans d'attente. 4 nouvelles classes et une nouvelle salle de gym devrait voir le jour prochainement. Il rappelle que pour les personnes qui regrettent la localisation de l'école, qu'il s'agit d'une extension et non une nouvelle école.

Il informe ensuite qu'un nouvel éclairage de Noël sur l'artère de Crête-Blanche qui traverse le village et sur celle du Vieux-Bourg ainsi que le chemin de l'Eglise sera installé pour Noël 2014.

En ce qui concerne le dossier du Vieux Granges, il rappelle que l'objectif 2013 était de constituer une fondation. Cet objectif est atteint par la constitution de cette fondation le 16 décembre 2013 et remercie la Commune et la Bourgeoisie pour leur mise de fond de départ. Il précise que le but de l'année est de constituer les commissions scientifiques et financières avec l'établissement du budget pour la bâtisse (sur la colline en amont de la salle Bourgeoisie). Il donne rendez-vous à tous les passionnés le 17 mai 2014 dès 8h00 pour la journée de nettoyage.

Il remercie le Gag's, toutes les personnes qui se sont investies pour l'animation du village, Caroline, Priska, Stéphanie, Angélique, Greg, Alain et Mirko. Il les remercie de s'être engagé dans les diverses animations, avec comme nouveautés la mise sur pied d'un 1er août pour les enfants et l'exécution d'un magnifique char pour le carnaval des enfants.

Il remercie également Muriel et Annick démissionnaires pour leur travail dans le cadre du Granges Memento et à celles qui sont restées ; Françoise et Carmen renforcée par Carine qui ont proposé un journal totalement relooké.

Il remercie aussi La Gym dames, les jeunes Scouts St-Victor, les maitresses des classes qui ont participé au Carnaval ainsi qu'au Badminton et le Gag's pour la sympathique soirée familiale qui a suivi le défilé.

Il remercie Yannick et Pascal pour St-Nicolas, qui a eu un succès particulier cette année et Hans-Ruedi Inderwildi pour les friandises offertes aux enfants.

Il remercie également Joël pour la mise en exploitation de la patinoire malgré les conditions peu favorables de cette année.

Il remercie encore Florence Seppey pour sa collaboration lors de la journée des aînés où nous avons contribué à l'amélioration de leur journée de Noël.

Evénements 2014 :

- 29.03.2014 Théâtre par la troupe des Balladingues, bouse.ch à 20h00
- 26.04.2014 Inauguration du nouveau club house du Tennis-club de Granges
- 17.05.2014 Journée des fouilles
- 19.06.2014 Fête Dieu
- 20.09.2014 Fête villageoise, déplacée au couvert de la Bourgeoisie
- 06.12.2014 St Nicolas
- 26.12.2014 Fête patronale.

Il remercie finalement la Municipalité de Sierre, la Bourgeoisie de Sierre pour leur mise à disposition des infrastructures aux sociétés, notre local dépôt, et leur bonne collaboration, la communauté de Paroisse, les responsables de l'école de Granges, les Présidents des sociétés et membres pour leurs diverses participations aux manifestations villageoises.

Remerciements pour terminer au comité pour leur dévouement, soutien et sympathique collaboration et le renouvellement de leur mandat pour 2 ans.

6 Rapport du G.A.G.S

Caroline Roh présente le rapport rédigé par Mirko Coltro pour le Gag's.

Il explique la situation du Gag's l'année précédente et remercie le nouveau comité soit Angélique, Caroline, Priska, Stéphanie, Alain et Greg.

Il fait un bilan sur les diverses manifestations :

- 1er août : première réussite organisationnelle avec remerciement à Stéphanie et première pomme financière avec remerciement à Mirko.
- Baby-foot humain : fête merveilleuse avec une musique endiablée et remerciement à DJ Franco
- Fenêtres de l'Avent : remerciements pour les moments de partage à Olivier et Carine, Zdzislaw et Catherine, Yannis et Sandra, David et Angélique, Giovanni et Evelyne, Julien et Nathalie, Christophe et Nathalie, Lolita et le TC Granges.
- Carnaval 2014 : Remerciements pour la confection du magnifique char. Il retrace la magnifique journée et remercie la fanfare, les pâtisseries villageoises, le GAGS et le Badminton pour leur engagement.

7 Nominations statutaires

Le comité arrive en fin de mandat statutaire.

Tous les membres présents reconduisent leur mandat pour les deux prochaines années. Soit :

- Fabienne Russbach
- Nathalie Fournier
- Sophie Gard
- Joël Roh
- Julien Constantin
- Michel Favre
- Daniel Nanchen

Le comité propose de reconduire le mandat de Daniel Nanchen comme Président pour deux ans, ce qui est accepté.

8 Présentation du projet de la nouvelle école de Granges

Suite au concours d'agrandissement de l'école de Granges, le projet lauréat est présenté dans les grandes lignes par M. Philippe Venetz du bureau D&V Architectes à Sion.

Il explique le périmètre de travail.

Démontage possible de 2 bâtiments (ancienne cure et salle de gym qui n'est plus aux normes). Situation centrale adéquate pour recevoir l'extension de l'école, la crèche et l'UAPE.

La grosse problématique est d'intégrer une salle de gym (gros volume) dans un bourg médiéval par un bâtiment à plusieurs pans. Il faut prévoir une liaison avec l'école existante et les locaux annexes.

Il explique qu'entre la grange à Louis (école enfantine) et la cour d'école, il y a 3 m de haut.

Il présente le sous-sol ou plein pied depuis la Rue du Coin (Rez inférieur avec l'abri PC) avec la salle de gym, les annexes pour les manifestations. A l'étage, à la place de la cure, il explique l'espace libre au-dessus de la scène avec un accès depuis la place. L'accès à l'ancienne école ou nouvelle école se fera via un préau où il y aura la bibliothèque. 4 nouvelles classes dont une de travaux manuels et la

salle des maîtres qui ont une visibilité directe sur la cour de récréation seront réalisées. Il présente encore la crèche au 2ème étage et 2 classes supplémentaires.

En résumé, il y aura une vision depuis l'UAPE ou l'espace qui peut être utilisé lors des manifestations sur le village grâce à plusieurs pans vitrés afin d'avoir des relations vers l'extérieur.

9 Informations de la Municipalité et réponses aux questions

En préambule, M. Olivier Salamin vice- président de la ville de Sierre excuse son président François Genoud, ses collègues du conseil communal absents (Laetitia Massy, Juventa ZenGaffinen, Eddy Beney) et remercie pour les questions posées.

Il précise que le premier pas du complexe sud a été franchi, le deuxième pas en juin sera le développement de la zone sportive du projet Ecossia, ensuite l'école de Granges comme Philippe Venetz vient de la présenter. La concrétisation se fera sous forme de crédit d'engagement. La Commune est soumise à beaucoup de préoccupations, ils ont des grands projets et ils essaient de ne pas oublier les quartiers et les villages.

Il présente ses collègues :

- Pierre Berthod : promotion économique
- Pierre Kenzelmann : travaux publics
- Jean-Paul Salamin : Aménagement du territoire
- Mario Rossi : Environnement et énergie
- Olivier Salamin : Sport, culture jeunesse et intégration

Il passe la parole à Pierre Kenzelmann qui va répondre aux diverses questions posées.

9.1 *Gestion zone artisanale et commerciale du Chablé – trottoir, passage piéton, état du dossier*

Il est prévu de réaliser le trottoir sur la partie nord de la route des Moulins, depuis le giratoire jusqu'aux ateliers St-Hubert ce qui va impliquer une réorganisation des places de parc devant la boulangerie. La mise à l'enquête est prévue en 2015 et la réalisation est prévue en 2016.

9.2 *Trottoir route de Crête Blanche - état du dossier*

La priorité pour ce trottoir est prévue en 2015, l'idée étant de ralentir le trafic en descendant du pont. Il est prévu de mettre un îlot au nord et au sud du carrefour pour rétrécir la route, ce qui signifie qu'il n'y aura plus de présélection pour tourner à droite. Il y aura également un trottoir d'1.5 m depuis ce carrefour jusqu'à la Rte du Robinson, chaussée est.

9.3 *Réfection du mur d'enceinte du village, à la rue des Remparts- rue de Fauporte – délais de réfection*

Avant de rénover le mur d'enceinte, il faut savoir qu'il y a une petite particularité sur cette route, c'est que la Rue de Fauporte est une route cantonale, donc il faut l'autorisation du canton. La Commune a en projet de faire déclasser cette route en route communale, de manière à ce que les travaux puissent être effectués par la Commune. D'ici au printemps, le déclassement devrait être fait, donc les travaux pourront être entrepris. Un budget de Frs 90'000.-- est prévu cette année pour les fouilles avant réfection.

9.4 Améliorations carrefour Rue des Ronques et Route de Pintset

Il informe qu'une déviation horizontale avec mise en place de places de parc a été réalisée.

9.5 Amélioration des croisements sur la Rte de la Jonction

Des améliorations ont été réalisées sous forme de places de parc pour obliger le trafic à ralentir.

9.6 Suppléance de l'ilotier lors de ses absences – effectif

Il précise que le rôle essentiel de l'ilotier est de gérer le courant, soit nettoyage, entretien et déblaiement, appuyé par des équipes pour les travaux supplémentaires (ex fauchage). Un tournus est organisé pour le remplacer en cas d'absence pendant la semaine.

9.7 Remise en état de l'Agorespace (paniers de basket, filets, etc...)

Il rappelle la convention de 2006 entre la Commune et la St-Etienne : le nettoyage courant (ex poubelles) se fait par le service de la voirie, le matériel sportif est géré par le service des sports et l'entretien hivernal est géré par la St-Etienne.

Il propose donc de prendre rendez-vous avec le service des sports pour voir quel matériel doit être remplacé et voir si ça peut passer dans le budget de cette année ou pas.

9.8 Possibilité d'implantation de panneaux d'affichage électronique pour informations activités village

La Commune est peu satisfaite des panneaux à l'entrée de la ville. Ils étudient un nouveau concept moins onéreux. Il y a donc la possibilité d'intégrer un panneau pour Granges dans cette étude.

9.9 Voix consultative de la St-Etienne au suivi du projet de nouvelle école de Granges

Actuellement la Commune en est encore au niveau du concours, les services doivent travailler ensemble pour faire aboutir le projet. Il propose de présenter le projet lors d'une séance d'information de la St-Etienne, une fois que le projet sera mature, mais la participation d'un représentant de la St-Etienne n'est pas retenue.

9.10 Information sur la nouvelle zone de construction des Ronques

Le 26.02.2014, la modification d'affectation de la zone Pinset-Foulon a été validée par le conseil Général en zone à bâtir. Le dossier doit encore être validé par le Conseil d'Etat. La procédure suit son cours.

9.11 *Projet d'amélioration des transports publics entre Sierre et Sion (bus, gare, etc...)*

Suite au projet d'agglomération, un élément est ressorti : c'est l'amélioration nécessaire des accès pour les agglomérations de la rive gauche (améliorer la desserte rive gauche entre Sierre-Sion sur la rive gauche).

Un groupe de travail a mandaté une entreprise pour faire des propositions d'amélioration de cette desserte au niveau routier.

L'idée étant de synchroniser les bus avec le trafic ferroviaire (arrivée quelques minutes avant les départ sur Viège ou sur Sion), ce qui a pour implication d'avoir des lignes de bus qui font le trajet Sierre-Sion en 20-25 minutes ! Actuellement c'est plutôt 40-45 minutes, donc la proposition faite est de découper les trajets en 2 (Sion-Chalais et Sierre-Grône en passant par Granges).

Les transports régionaux ne sont pas gérés par les communes mais sous forme de concession attribuée par l'office fédéral des transports avec un préavis du canton, service des transports.

Les communes ont présenté leurs réflexions au canton et ont été mal reçues. Elles ont eu un meilleur retour de l'office fédéral des transports courant février. Le retour est prévu en juin 2014, ce qui permettra de savoir si ces dessertes auront le soutien du canton et de l'office fédéral des transports.

L'enjeu est la fréquence des bus : une desserte sera peut-être à l'heure et l'autre à la demi-heure. Il explique pourquoi le projet s'est axé dans un premier temps sur la route plutôt qu'au niveau ferroviaire. C'est principalement car c'est plus facile de modifier la ligne routière que de modifier une gare et du matériel ferroviaire.

Maintenant que la proposition d'amélioration de la ligne routière a été faite, ils peuvent commencer à travailler pour la réhabilitation de la gare de Granges (ce qui va impliquer la réorganisation des dessertes de la rive droite). L'office des transports est au courant de ce projet de desserte et la pétition va renforcer les arguments de la desserte ferroviaire entre Sierre et Ardon..

9.12 *Intervention de M. Joël Roh- Vice –président de la St-Etienne*

Il effectue des remarques sur les réponses données par la Commune.

9.12.1 Amélioration carrefour Rue des Ronques – Rte de Pintset

C'est un avis personnel, c'est très joli, mais les enfants, qui sortent de la Rue des Ronques, doivent aller au milieu du carrefour pour voir si une voiture vient depuis le terrain de foot, c'est donc dangereux. Il espère qu'il n'y aura pas d'accident grave avant que quelque chose ne soit entrepris.

9.12.2 Rte de la Jonction

C'est bien d'avoir mis des îlots pour ralentir la circulation, mais maintenant, on doit passer dans les champs car il est impossible de croiser. La route se détériore, ça provoque des dégâts à la route (ornières, nids de poule) et aux véhicules (ex éclatements de pneus).

9.12.3 Remplacement de l'ilotier

L'ilotier était en vacances à Noël. Le soir du 31.12.2013, des personnes ont faits 4 engins pyrotechniques devant le café Industriel. Ces engins sont restés 6 jours au bord de la route. Il a fallu attendre qu'Alexandre Alberganti revienne de vacances pour qu'ils soient enlevés, donc il n'y a pas eu de remplacement !

9.12.4 Transports publics

Il se réjouit d'entendre certaines choses comme les améliorations des bus de la rive gauche. Mais il est déçu de voir que rien n'est fait pour la réouverture de la gare. Le train régional passe déjà de 5h le matin à 1h30 du matin, il suffit qu'il s'arrête à Granges et ça prendrait 5 min. La ligne ferroviaire est déjà en fonction. Pour la remise en état de la gare, la Commune fait preuve de mauvaise volonté, car il suffit que la Commune injecte 1.5 à 2 million, le reste étant pris en charge par le canton et la Confédération.

Il interpelle l'assemblée car actuellement les personnes qui prennent le bus pour descendre à Sion doivent rester debout, ce qui n'est pas autorisé. Pour descendre à Martigny, son apprenti met 1h30 depuis Granges, alors qu'en 1 heure, on est à Lausanne !

M. Pierre Kenzelmann répond à Joël Roh :

Il propose de mettre à disposition le lien internet de la commission des transporteurs publics, à partir du 26.05.2014, qui permet de faire remonter la liste des problèmes rencontrés (comme les bus ou les enfants doivent circuler debout pour descendre à Sion pour l'ensemble des transporteurs publics valaisans) de manière à ce qu'ils soient au courant.

Il précise encore que la planification fédérale pour 2014-2015 est déjà faite, donc ils visent la planification 2016-2017.

M. Joël Roh relève encore qu'il est important de trouver des solutions à court terme avec une sensibilisation pour le long terme. Il demande à la Commune de ne pas mettre de côté l'idée de la réhabilitation de la gare parce qu'il y a un projet d'amélioration des lignes de bus.

9.13 Questions directes suite à l'intervention de la Municipalité

9.13.1 Gare de Granges - M. Fabrice Lepré

Pourquoi la réhabilitation de la Gare de Granges est aussi problématique alors que ça n'a pas été difficile à St-Léonard/Uvrier ?

M. Joël Roh répond que d'après ses informations la demande a été faite par la Commune directement au canton et le canton a demandé un investissement financier et ça s'est fait.

9.13.2 Transport de Granges à Martigny – Mme Caroline Roh

Son fils va au cours à Martigny et doit prendre le bus 1h avant car il loupe le train à Sion de 2 ou 3 min. Elle relève que ce n'est pas suffisant de prévoir que les bus arrivent quelques minutes avant le train.

M. Pierre Kenzelmann précise que les bus arriveraient env. 10 minutes avant les trains et réexplique le principe.

9.13.3 Réouverture de la gare de Granges – M. Jean-Paul Salamin

Il précise qu'on vient de voter sur le financement et aménagement de l'infrastructure ferroviaire (PFEIF). Le fond vient d'être créé.

En allant sur le site de la Confédération, rubrique Valais/Autres projets/Réactivation et modernisation des haltes de Vouvry, Granges et Noës, on retrouve la gare de Granges tout au fond de la liste. Il invite le comité de la pétition à continuer à faire tourner la pétition car c'est comme ça que le projet de réhabilitation de la gare remontera dans la liste et sera relayé par la Commune.

9.13.4 Pétition pour la réouverture de la gare de Granges – M. Joël Roh

Il relève le travail effectué par le comité et remercie les membres du comité, soit La St-Etienne, Laura Salamin, Anthony Lamon, Olivier Constantin et Raphaël Favre. Il précise qu'il met volontiers à disposition des gens qui le souhaitent des feuilles de signatures.

Il explique enfin que l'objectif est d'atteindre les 1200 signatures à fin mai. Celles-ci seront déposées au canton, à la Commune et à Agglo Valais pour avoir un maximum de soutien.

9.13.5 Bus sierrois – Mme Muriel Perruchoud

Pourquoi les bus sierrois viennent jusqu'à Noës et ne viennent pas à Granges ?

M. Pierre Kenzelmann répond que le problème est lié à la concession. Lors du renouvellement de la concession, la Commune a demandé que ça soit sur toute la commune et pas seulement sur la ville, mais l'office fédéral des transports ne voulait pas de concurrence sur la concession. La Commune avait donné un préavis négatif mais la concession a été renouvelée telle quelle.

La concession des bus sierrois doit être renouvelée en 2017, donc ils sont en train de voir si le périmètre peut être modifié, donc venir jusqu'à Granges.

9.13.6 Aménagement routier pour les aveugles – Mme Anita Suppinger

Elle remercie pour l'aménagement des bandes devant chez Brandy qui l'aide grandement.

Par contre, il n'y a rien pour traverser la route Crête Blanche pour aller prendre le bus, il manque un îlot car elle a failli se faire renverser à plusieurs reprises.

10 Divers

10.1 Rénovation de l'école – Mme Dominique Germanier Capelli

Est-ce que les enfants vont aller dans des containers ou est-ce qu'ils vont rester dans les classes pendant les travaux ?

M. Yves Constantin répond en expliquant que ce sera la salle de gym qui sera fait en premier, ensuite l'ancienne salle de gym qui sera démolie, donc en principe les classes vont rester telles quelles.

10.2 Tennis Club Granges – M. David Gard

Il remercie la Commune pour le subventionnement pour le nouveau club-house et le renouvellement des surfaces. Il annonce l'inauguration du 26.04.2014 et présente le programme. Il fait un appel car ils ont besoin de bénévoles.

10.3 100^{ème} du foot – M. Claude Pugin

2013 a été une grande année pour le FC Granges. Il remercie la Municipalité, la Bourgeoisie, la St-Etienne et toutes les personnes qui ont participé à la réussite de leur fête.

10.4 Rte du Robinson – M. Christophe Perren

Il demande s'il y a une frontière à la Route de Crête Blanche car il n'a pas été question de la Rte du Robinson ?

M. Pierre Kenzelmann lui répond que le projet a été arrêté. La mise à l'enquête a été faite suite au préavis positif du canton et le délai se termine aujourd'hui, donc il devrait rentrer dans les 2-3 semaines. Les travaux pourraient être faits cette année car ils sont prévus au budget.

Le projet consiste à réaliser une zone 30 km/h sur les 2 rues (Rte du Robinson, Rte du Canal-Neuf), avec une indication de sortie pour les routes venant du nord. Il y aura des éléments synthétiques ainsi que des éléments horizontaux pour ralentir le trafic et les croisements. De plus, 6 passerelles piétonnes devraient être installées pour éviter de devoir faire toute la rue avant de pouvoir traverser.

10.5 Accès en hiver trottoir Crête Blanche – M. Tony Trachsler

Lors du déneigement de la Rte de Crête-Blanche, le trottoir était déblayé, mais lorsque le canton déblaie la route, ils remettent la neige sur le trottoir, ça génère un problème de sécurité (comme le trottoir est encombré, il faut passer sur la route). Il relève que c'est dangereux pour les enfants qui vont à l'école. Il relève également que tout ce qui est à réaliser par la Commune est en lien avec la sécurité des personnes.

10.6 Patinoire – M. Joël Roh

Il remercie les personnes qui lui ont donné un coup de main pour l'entretien de la patinoire. Il relève que 160 prospectus ont été distribués à l'école. Il a reçu une seule réponse alors que la patinoire a été bien utilisée.

10.7 Transports publics – M. Stéphane Romailier

Il relève qu'on ne devrait pas avoir de souci par rapport au transport, vu que le Conseiller d'Etat Jacques Melly habite à Granges et il est dans ce domaine.

10.8 Plan d'aménagement de Granges – M. Christophe Perren

Il demande s'il serait possible, dans le cadre du plan d'aménagement de Granges, que la Commune prévoie d'avoir un bancomat ?

Daniel Nanchen dit qu'on va prendre note et voir s'il y a un intérêt avec différentes banques.

10.9 Plan d'aménagement du territoire – M. Trachsler Tony

Est-ce que le plan d'aménagement du territoire de Granges sera bientôt fini ? Car la Commune pousse à "enterrer" des villas au milieu des blocs. Il relève que ça commence à être "n'importe quoi" et on appelle ça le "plan d'aménagement du territoire".

La parole n'étant plus demandée, M. Daniel Nanchen remercie toutes les personnes pour leur intervention et clôt l'assemblée à 21h35. Une agape est servie à l'assemblée.

Granges, le 21 février 2015
Nathalie Fournier